

LA VIE DES COMMISSIONS de l'Office des Sports

Jumelage

Lorient - Galway

Le 3 août dernier, rencontre de football dans le cadre du jumelage Galway-Lorient au stade du Moustoir, entre les 12/13 ans irlandais et bretons.



Lorient - Ludwigshafen

Dans le cadre de la fête du sport 2006, l'Office des Sports a invité les clubs à rencontrer Mr Eckl du Sportverband de Ludwigshafen présent à la manifestation. C'était l'occasion de faire connaître les souhaits d'échange avec les clubs allemands.

B.C.

« TROPHÉES DES SPORTS DE LORIENT »

La méthode d'attribution du « Legs RIO » mise en place il y a 2 ans ne donne pas entière satisfaction, de même, la soirée des trophées a perdu de sa dynamique et n'apporte pas une bonne lisibilité de l'élite sportive de Lorient.

Aussi, la Ville de Lorient et l'Office de l'Education Physique et des Sports, ont recherché une autre formule.

Pour 2006, le Legs et le Trophée Rio seront réunis en un seul « Trophées des Sports de Lorient »

Il sera organisé en 3 catégories attribuant chacune 2 titres masculin et féminin :

- SPORT INDIVIDUEL
- SPORT PAR EQUIPES
- ESPOIR - de 18 ans

Salles

Pour cette nouvelle saison 2006 - 2007, un grand pas vers la responsabilisation des utilisateurs d'équipements couverts puisque depuis la rentrée, les Présidents des Clubs ainsi que les encadrants ont signé individuellement une convention d'utilisation, leur spécifiant la bonne déférence sur l'occupation des locaux.

On constate aussi que grâce aux dispositions prises, il y a moins de vandalisme.

Le service des sports et la commission des salles ont décidé de mettre en place une réunion d'information, enseignée par les Pompiers, sur les attitudes à avoir en matière de sécurité. Celle-ci pourrait être fixée en décembre.

C.C.

Le résultat final : un fameux 5/1 en faveur des Tango et Noir récompensés par des coupes remises par la Municipalité et l'Office des Sports.

Une délégation de Lorient, avec un représentant de l'Office se rendra à Ludwigshafen en novembre afin de discuter des actions 2007 entre nos villes jumelles et transmettre les demandes des clubs sportifs lorientais.

Plus une (ou des) MENTION SPECIALE DU JURY si besoin

Un Jury est constitué en vue d'attribuer les différents prix de chaque catégorie.

Ce Jury est composé de 3 représentants de chacune des entités :

- Ville de Lorient
- Office des Sports
- Presse locale.

Cette année la cérémonie de remise des prix aura lieu le lundi 4 décembre 2006 à 18 heures, au salon d'honneur de la Ville de Lorient, en présence des 18 nominés et des éventuelles mentions spéciales.

F. L.G.

Piscines

Après deux saisons difficiles suite à la fermeture pour travaux de la piscine du Moustoir, les clubs aquatiques lorientais retrouvent des créneaux plus adaptés à leurs besoins.

Essentiellement basés à la piscine du Bois du Château, les entraînements ont lieu chaque midi de 12h00 à 13h30, chaque soir de 17h30 à 22h00 ainsi que le samedi après-midi et le dimanche matin.

Pour satisfaire au mieux les demandes des clubs, le bassin de 4 couloirs a été aménagé en bassin de 5 couloirs. Si le confort des nageurs en est réduit, l'utilisation de la piscine devrait être optimale.

Une réunion de bilan de début de saison sera organisée prochainement.

C.B.



Le décret n° 2006-992 du 1^{er} août 2006 fait obligation de déclaration pour tout propriétaire (public ou privé) d'un équipement sportif au représentant de l'Etat dans le Département où cet équipement se situe.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative met en place un parcours animation sport (P.A.S.) destiné aux jeunes de 16 à 30 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle leur donnant la possibilité d'accéder à un emploi d'animateur ou d'éducateur dans le champ de l'animation ou du sport, associé à une formation diplômante dans l'un de ces domaines

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de l'Office des Sports (Tél. : 02 97 64 54 22) ou Mr FRETTE Christian de la DDJS (Tél. : 02 97 46 29 29) en charge du programme.

La loi n°2006-784 du 5 juillet 2006 relative à la prévention de la violence dans le sport prévoit les sanctions encourues par

INFORMATIONS DIVERSES

Le site Internet de l'Office des Sports est ouvert à tous et peut être consulté à l'adresse : www.oepslorient.org

Deux niveaux de visite :

- Une partie libre
- Une partie sécurisée

La partie sécurisée, donnera accès aux comptes-rendus, dossier de subventions et autres documents à télécharger, l'utilisateur devra s'identifier à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe.

Le site comprend actuellement 9 axes :

- Accueil
- Qui sommes nous
- Les équipements
- Les disciplines
- Les clubs
- Dossiers
- Liens
- Nous contacter
- Rechercher

Un autre axe est envisagé, il pourrait s'intituler Utile et pratique

Nous espérons terminer le site pour la fin de l'année.

L'Etablissement Français du Sang, vous informe des prochaines collectes 2006 organisées au Pays de Lorient :

- Guidel le 18/11

- Gestel le 22/11

- Pont Scorff le 04/12

- Quéven le 05/12

- Lanester le 19/12

- Lorient le 21/12

- Larmor-Plage le 28/12

- Port Louis le 29/12

les individus coupables de violence (jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende) mais aussi pour les associations dont les membres ont commis des actes de violence. Elle stipule aussi les obligations des organisateurs de manifestations sportive en matière de prévention de la violence.

Par décret n°2006-335 du 21 mars 2006, la puissance publique a unifié à 153 000€ de subventions ou de dons de personnes physiques ou morales, le seuil de déclenchement, à compter du 1^{er} janvier 2006, des obligations comptables prévue par l'article L612-4 du Code du Commerce modifié en 2005.

Il est rappelé que ces obligations concernent :

- L'établissement des comptes annuels comprenant bilan, compte de résultat et annexe

- La nomination d'un commissaire aux comptes et d'un suppléant

- La publicité des comptes et du rapport du commissaire aux comptes.

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient

L'Assemblée plénière du CDPL qui s'est tenue le 25 septembre 2006 à l'Océanis à Ploemeur, a confirmé dans leurs fonctions de représentation des Offices des Sports du Pays de Lorient Eugène NICOLAS et Jean-Jacques GROGNEC, et entériné le remplacement de Joël MARTEAU par Michel MANIVEL. Le conseil poursuit ses travaux. Il devrait être resollicité pour le contrat de pays d'ici la fin de l'année par les élus du Pays de Lorient avant contractualisation avec la Région prévue en décembre 2006.

Le Centre Médico Sportif

« Le suivi médical des sportifs inscrits en Centres Labellisés d'Entraînement ou figurant sur la liste éditée chaque année par le CROS est assuré gratuitement par le Centre Médico-Sportif de Bretagne Sud. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec M.C. BARO au 02 97 64 98 95 (le matin). »



BRÈVES DES CLUBS



ment. Le sigle ASAL bien ancré localement est ainsi préservé.

Des 4 sections initiales : boxe, culture physique, basket et football ne subsistent que les 2 dernières et encore le football a évolué car depuis 1981 il ne s'adresse plus qu'aux vétérans (âge supérieurs à 34 ans).

« Impulsée par l'action du jeune secrétaire d'état de la Jeunesse et des Sports Léo Lagrange dans le cadre du Front Populaire, l'ASAL s'est constitué en 1936 ».

Après l'agrément de Marine Lorient, elle a été officialisée par la Sous-Préfecture de Lorient, le 3 mai 1937. L'ASAL a donc choisi de fêter ses 70 ans au cours de la saison 2006/2007.

Initialement Association Sportive de l'Arsenal de Lorient jusqu'en 2005, l'ASAL s'intitule désormais Association Sportive Artistique et de Loisirs pour tenir compte de l'évolution de son environne-

Tout au long de la présente saison diverses manifestations sont prévues dans le club, les sections ou ateliers (près d'une trentaine d'activités différentes) ainsi qu'en collaboration avec notre fédération de tutelle la FCSAD (Assemblée générale de la ligue de l'Ouest le 1^{er} février 2007 et finales nationales des championnats de hand ball et volley ball pour le week end de l'ascension 2007).

Une année bien chargée donc, qui a pour ambition de montrer que malgré son âge et les difficultés qu'elle rencontre, l'ASAL témoigne encore de dynamisme et de volonté pour affronter l'avenir avec optimisme

J.J. G.

LA COURSE D'ORIENTATION LORIENTAISE

Le dimanche matin, une carte et une boussole à la main, de drôles d'individus de 7 à 97 ans parcourent les bois et les parcs de la région lorientaise à la recherche de balises oranges et blanches disséminées selon un tracé dont

seul l'organisateur a le secret. Un COLien, rencontré dans un bois, six doigts à la main nous renseigne : « Mon sixième doigt est une puce électronique qui permet de savoir quelles balises j'ai trouvé et le temps mis pour les trouver.



Le club d'orientation lorientais regroupe 62 adhérents. On y vient seul ou en famille, tout le monde y trouve sa place. Nous avons une école de CO, ouverte en septembre.

Actuellement, 8 enfants de 7 à 14 ans en font partie. Un entraînement spécifique leur est proposé sous forme de jeux. Simultanément, les autres membres du club (les COLiens...), réalisent un parcours adap-

té à chacun. Des compétitions allant jusqu'au championnat de France sont organisées au fil de l'année. C'est l'occasion de rassemblements sympathiques qui ne nuisent pas aux très bons résultats. Notre présidente est par exemple championne de France en vétéran. Bon, c'est pas tout, mais j'ai encore une balise à trouver au pied du plus bel arbre de la forêt. A bientôt sur un entraînement ».

Madame la Présidente du C.O.L. et F.C.

BRÈVES SPORTIVES

Neptune et Eole ont eu raison de la rando nautique du 1^{er} octobre 2006. Les conditions météorologiques ont en effet conduit les organisateurs à annuler l'épreuve. Rendez vous l'année prochaine pour la 2^{ème} rando nautique bis.

LORIENT renoue avec la course au large. La mythique transat « Lorient- Les Bermudes-Lorient » est de retour au calendrier 2007 avec un départ le 13 mai pour une durée d'environ 2 semaines. A vos marques et rendez vous à Lorient en mai 2007.

Le Sport dans ma Ville

Bulletin de liaison de l'Office de l'Éducation Physique et des Sports



Et si cette nouvelle saison 2006-2007 était celle de la solidarité entre nos associations?

En effet si nous voulons jouer notre rôle face aux jeunes (bien être physique et psychologique, respect de l'autre, prise de responsabilité, intégration sociale voire professionnelle) et ainsi confirmer notre place dans la vie sociale et économique de notre ville nous devons travailler et vivre ensemble.

Ce bulletin de liaison est l'un des éléments d'échange entre nous, utilisons le pour faire connaître nos expériences tant heureuses que malheureuses vécues au quotidien dans nos organisations.

Nous devons par exemple être majeurs et responsables dans la gestion des équipements mis à notre disposition en affichant spontanément les créneaux ou les espaces que nous pouvons libérer et qui, le cas échéant, rendront service à une autre association.

Un geste de solidarité c'est par exemple le respect de la date limite d'envoi des dossiers de demande de subvention afin que toutes nos associations perçoivent leur « dû » le plus rapidement possible. En effet un seul dossier attendu enrayerait toute la mécanique d'attribution et complique la tâche de la commission ad-hoc.

A toutes et à tous bonne saison 2006-2007.

A. G.

Le mot du Président



A notre époque toutes les associations ne peuvent vivre sans communiquer. Cette communication doit être présente à tous niveaux : presse écrite, visuelle, radiophonique et le dernier né le web. L'office vient de mettre en ligne son site Internet.

Ce site est à votre écoute, plus il sera renseigné sur vos activités, manifestations, plus il sera vivant. Pour le moment il est embryonnaire, nous pensons qu'il sera vraiment opérationnel pour janvier 2007. Vous trouverez un article dans ce bulletin qui vous donnera de plus amples renseignements.

D. S.

FAITES DU SPORT

La Fête du Sport s'est déroulée comme l'an passé, sur le site du Moustoir le samedi 9 septembre 2006.

De l'avis général ce site est particulièrement bien adapté à ce type de manifestation et la fréquentation en hausse par rapport à 2005 a sans doute aussi bénéficié du beau temps estival. Chacun a ainsi pu assister aux diverses démonstrations et s'exercer dans les différen-

tes activités proposées à la découverte par les clubs.

Merci à tous les bénévoles des associations sportives et de l'Office, ainsi qu'aux services « techniques » et « des sports » de la Ville de Lorient pour leur contribution à la réussite de la fête.

Rendez vous en septembre 2007. En attendant faites du sport.

J.J.G.



Le Forum des associations se tiendra les 2 et 3 décembre 2006 de 10h30 à 18h00 - Cité Allende. L'Office des Sports sera présent.

Le Téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre 2006. Participez aux manifestations organisées ici et là pour recueillir des fonds.

RÉFLEXIONS SUR LA CONDUITE AUTOMOBILE

Les bons résultats obtenus ces dernières années en France en matière de prévention des accidents automobiles (rappelons que l'on est passé de plus de 15 000 morts par an dans les années 70 à moins de 5 000 l'an passé), ne doivent pas entraîner un relâchement de notre vigilance. Rien n'est définitivement acquis, surtout pas dans ce domaine où le facteur humain est très important.

L'Office des Sports ne peut rester insensible à ce problème car l'automobile est omniprésente dans les activités sportives qu'il contribue à animer, gérer et promouvoir.

Toutes les idées méritent qu'on s'y intéresse. Notre secrétaire général a quelques idées d'amélioration de la formation des conducteurs et le comité de rédaction lui ouvre volontiers les colonnes du bulletin

« On en parle beaucoup au moment des départs en vacances ou lors des quinzaines de prévention. Une émission de télévision m'a convaincu qu'il y avait des lacunes dans les dispositions envisagées (prévention, incitation à la prudence, contrôle, sanctions sur le permis de conduire, projection vidéo de chocs de véhicules ...). Tout ce déploiement d'arguments n'arrive pas à convaincre les jeunes, parce qu'ils sont jeunes et n'ont pas vécu les circonstances d'un accident. De toute manière « cela n'arrive qu'aux autres ». Il faut donc leur démontrer qu'en pratique cela peut leur arriver si les conditions sont remplies et pour cela utiliser leur formation scientifique.

Prenons l'exemple d'un

conducteur à bord d'un véhicule léger qui veut doubler un camion roulant à la vitesse réglementaire, en ligne droite, alors qu'un même véhicule léger vient en face dont il ne peut exactement apprécier ni la vitesse, ni la distance qui les sépare au moment du dépassement. De combien de temps dispose-t-il pour doubler correctement le camion en se rabattant au moins 10m devant lui sans dépasser la vitesse autorisée ?

Quand ce conducteur aura fait ce calcul de cinématique, il se rendra compte qu'il ne dispose que de quelques secondes pour éviter le choc frontal avec le véhicule venant en face. Avec quelques notions de dynamique, il saura également calculer que l'importance du choc qui est fonction du carré de la vitesse est double de celui qu'il aurait en percutant un mur. Et s'il s'avise de freiner, il saura que le freinage sur route est fonction de l'adhérence des pneus, de leur état, donc du coefficient de frottement route/pneu qui varie avec l'état de la route (sèche, mouillée, avec verglas ou neige ...) et qu'il ne doit pas faire « glisser » ses pneus sur la route sinon il risque de perdre le contrôle de son véhicule ou d'effectuer un tête à queue.

Tout cela se démontre, ce n'est pas le fait du hasard ou de la malchance si l'accident arrive.

Bien d'autres démonstrations leur seraient utiles pour leur future vie de conducteur parce qu'il comprendraient le pourquoi : ils seraient en outre fiers d'en apprendre à leurs aînés. Et si on pouvait y ajouter des notions

scientifiques utiles à la vie quotidienne ce serait encore mieux ; car j'en connais qui viennent pourtant de passer leur bac et leur permis, qui en auraient bien besoin.

Maintenant, qui va leur donner cette formation ?

Pour les notions de base c'est au monde scolaire de les leur enseigner sous forme d'applications des différentes disciplines mathématiques ou scientifiques

jeunes mais aussi leurs aînés.

Et si cette action pouvait épargner quelques vies, le but serait atteint ... cela vaut la peine d'essayer.

Et si on évoquait aussi le cas des « Anciens » qui ont leur permis depuis un certain temps (le mien date de plus de 50 ans) sans avoir été recyclés. Ils auraient besoin aussi d'informations adaptées à leur âge en particulier sur le code (j'en ai vu un qui prenait un giratoire à



- L'Auto Ecole sous forme de notes techniques théoriques associées à des notions plus « mécanique automobile » sur les éléments essentiels du moteur, des transmissions, direction, freinage ... avec schémas simplifiés adaptés. Mais sans pour autant y insérer une épreuve au permis de conduire.

- La presse et les médias dans une communication spéciale le mercredi pour les jeunes.

- Les assurances qui sont directement concernées et intéressées.

- Les jeux vidéo, internet

- La Sécurité Routière, la Croix Rouge ...

Tous ces moyens, bien synchronisés dans une première campagne télévisée de quelques jours, repris ensuite d'une manière plus détaillée et approfondie, devraient intéresser et motiver les

contre sens et qui soutenaient avoir raison) ; on trouverait bien un sponsor intéressé (Assurance ou autres), pour adresser à ces anciens un nouveau code de la route, ce serait un premier pas dans cette démarche.

J'espère que ces réflexions sensibiliseront ceux qui sont concernées par ce problème ce sera ma contribution à la lutte contre les accidents de la route ».

Merci à Michel JAFFRÉ, pour ses réflexions de bon sens quant à la formation à la conduite automobile et gageons qu'elles apporteront à tous sportifs et pouvoirs publics, un éclairage dans la lutte contre les accidents de la circulation qui restent encore trop nombreux.

M.J. et J.J. G.

LES PRODUITS ADDICTIFS : soirée débat du 20 octobre 2006

Soirée en deux temps :

1-Intervention des invités : chacun a présenté ses connaissances et son expérience.

- Mme Lazès du Tribunal de Lorient

- M. Charland, Médecin, intervenant au Centre Médico Sportif

- M. Le Gouic, témoignage d'un accidenté.

2-Débat sous forme d'échanges avec le public.

Deux heures qui ont paru bien courtes à l'auditoire, ce qui en dit long sur l'intérêt porté au débat.

Des informations nourries et précises, des chiffres

éloquents, des interventions de qualité, un échange vrai et passionnant, des pistes de réflexion, ... autant de bonnes raisons qui ont justifié la nécessité d'une telle soirée. Mr de Lamare, Directeur de la DDJS, représentant le Préfet, pré-

sent parmi nous, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner. Un seul regret cependant : qu'il n'y ait pas eu de jeunes éducateurs ou entraîneurs présents.

Merci à nos trois intervenants.

P.N.

Directeur de la publication : Daniel SIGNOLET
Responsable de la rédaction : Jean-Jacques GROGNEC

Rédaction / Réalisation : Commission Communication
Nathalie FOUILLARD - Christophe BASSET - Alain GIROUX - Jean-Jacques GROGNEC - Patrick LE MOING - Patrick NEAU - Daniel SIGNOLET



Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient

Complexe Sportif du Moustoir -
Impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT
Tél./Fax : 02 97 64 54 22 - E.Mail : oeps-lorient@wanadoo.fr
Site Internet : www.oepslorient.org